



TURC DU LAC DE VAN

TÊTE = 35 points

Forme = 15

Yeux (forme et couleur) = 10

Oreilles = 5

Encolure = 5

CORPS = 35 points

Torse = 20

Pattes = 5

Pieds = 5

Queue = 5

ROBE = 30 points

Couleur et motif = 15

Texture et longueur = 15

Robes reconnues

Catégorie : traditionnelle

Divisions : solide (en blanc uniquement), solide et blanc (patron van uniquement)

Couleurs : toutes sauf celles basées sur chocolat, lilac, cinnamon et fawn

Mariage autorisé

Turc du Lac de Van X Turc du Lac de Van

Introduction

Originaire des rives du lac de Van en Turquie, non loin des frontières irakiennes et iraniennes, le Turc du Lac de Van est une véritable force de la nature qui existe sous sa forme actuelle depuis fort longtemps. Chat à poil mi-long solidement bâti et parfaitement adapté aux variations climatiques de cette rude région, il est reconnaissable entre autre à sa robe blanche marquée seulement de couleur sur la tête et la queue. Le Turc du Lac de Van n'atteint pas sa pleine maturité avant l'âge de trois ans.

Remarque : il existe un Turc du Lac de Van entièrement blanc avec les yeux or, bleus ou impairs, dénommé Van Kedisi.

Tête : légèrement plus longue que large, la tête, vue de face, forme un triangle aux contours arrondis. Elle est plus large chez les mâles que chez les femelles. Les pommettes sont hautes et légèrement saillantes. De profil, le front est légèrement arrondi et prolongé par une légère déclivité au niveau des yeux, qui mène à un nez légèrement busqué.

Museau : Bien dessiné, le museau est arrondi et bien proportionné avec le reste de la tête. On peut voir un léger pinch, parfois caché par la fourrure mais que l'on sent bien quand on caresse le chat en repoussant la fourrure en arrière. Le menton est arrondi.

Yeux : Grands et expressifs, les yeux en forme de noix sont légèrement placés de biais. Ils sont de préférence bleus, or ou impairs, de la nuance la plus uniforme et intense possible.

Oreilles : De taille moyenne à grande, les oreilles sont placées assez haut sur la tête sans pour autant être verticales. Large à leur base, leur extrémité est arrondie. L'intérieur des oreilles est bien fourni.

Encolure : De taille moyenne, l'encolure est bien musclée et porte une collerette abondante quand le chat est en fourrure d'hiver.

Corps : De format long et puissant, le corps est long, grand et fort. La



musculature puissante et arrondie se devine sous la fourrure. La poitrine est particulièrement développée, large et ouverte, les épaules sont bien dessinées et la cage thoracique est arrondie (pas de côtes plates). Le bassin est plus étroit que les épaules, spécialement chez les mâles.

Pattes : De longueur moyenne, les pattes ont une ossature modérée mais une très forte musculature.

Pieds : Bien dessinés, les pieds sont ronds avec des touffes de poils entre les doigts.

Queue : De longueur moyenne, la queue bien fournie est portée en panache. Il est préférable que la couleur de la queue ne s'étende pas sur la croupe.

Robe et texture : De longueur moyenne, la robe a une texture douce comme du cachemire avec le moins de sous-poil laineux possible.

Héritage du climat continental de sa terre d'origine, le Turc du Lac de Van a deux fourrures.

L'été, la robe est presque courte ; seuls la queue, le ventre et des restes de pantalons indiquent que l'on a à faire à un chat à poil mi-long.

L'hiver, le Turc du Lac de Van est une boule de poils denses et impénétrables, plus longs et plus épais qu'en été.

Eté comme hiver, la fourrure est courte sur la face. L'ampleur de la fourrure, et notamment de la collerette et de la queue, s'accroît avec l'âge, les mâles matures étant, de ce point de vue, les sujets les plus impressionnants.

Motif : Le Turc du Lac de Van a un motif de robe caractéristique où, idéalement, seuls le haut de la tête et la queue sont colorés. Les taches sur la tête doivent dessiner deux flammes sur le front et l'arrière du crâne, si possibles symétriques et séparées par un V inversé qui remonte sur le front. Les oreilles sont blanches. Induite par le gène S, la répartition du blanc étant aléatoire même à l'état homozygote, on admet deux ou trois taches sur le dos et sur l'arrière des pattes, à condition que l'ensemble de la couleur ne dépasse pas 20% de la surface du chat, tête et queue comprises.

Les coussinets sont roses. Quelques points de couleur sont acceptés s'ils ne sont pas trop envahissants.

Tolérances

La densité musculaire des chatons est moindre que celle des adultes.

Des yeux verts sont tolérés.

Pénalités

Format cobby ou foreign.

Stop, profil droit.

Taches mal réparties.

Couleur de la queue s'étendant sur le dos.

Bout de la queue blanc (sauf chez le blanc).

Refus de tout titre

Manque de coloration sur la tête ou la queue (sauf chez le blanc).

Plus de 20% de la surface du corps colorés.

Fautes et défauts généraux éliminatoires en exposition.